

Arrêté Ministériel n° 2019-821 du 26 septembre 2019 modifiant l'arrêté ministériel n° 2014-175 du 24 mars 2014 portant application de l'Ordonnance Souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant les menaces à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Nous, Ministre d'État de la Principauté,

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2014-175 du 24 mars 2014 portant application de l'Ordonnance Souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant les menaces à l'intégrité territoriale de l'Ukraine ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 25 septembre 2019 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

En application des dispositions prévues à l'article 2 de l'arrêté ministériel n° 2014-175 du 24 mars 2014, susvisé, l'annexe dudit arrêté est modifiée conformément à l'annexe du présent arrêté.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le vingt-six septembre deux mille dix-neuf.

Le Ministre d'État,

S. TELLE.

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2019-821 DU
26 SEPTEMBRE 2019 MODIFIANT L'ARRÊTÉ
MINISTÉRIEL N° 2014-175 DU 24 MARS 2014 PORTANT
APPLICATION DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE
N° 1.675 DU 10 JUIN 2008 RELATIVE AUX PROCÉDURES
DE GEL DES FONDS METTANT EN ŒUVRE DES
SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Les mentions relatives aux personnes et entités énumérées ci-après sont remplacées par les mentions suivantes :

Personnes							
	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
27.	Alexander Mihailovich NOSATOV	Genre : masculin ; Né le 27.3.1963 Né à Sébastopol, (République socialiste soviétique de l'Ukraine)	Ancien commandant adjoint de la Flotte de la mer Noire, contre-amiral. Responsable du commandement des forces russes qui ont occupé le territoire souverain de l'Ukraine. Actuellement amiral, commandant de la Flotte russe de la Baltique.	47.	Sergey Gennadevich TSYPLAKOV Serhiy Hennadiyovych TSYPLAKOV	Genre : masculin ; Né le 1.5.1983 Né à Djerzjinsk, région de Donetsk	Un des leaders de l'organisation « Milice populaire du Donbas », à l'idéologie radicale. Il a participé de manière active à la prise de contrôle d'un certain nombre de bâtiments publics dans la région de Donetsk. Membre du « Conseil populaire de la République populaire de Donetsk » et de son « Comité sur la politique étrangère, les relations extérieures, la politique de l'information et les technologies de l'information ».
46.	Denys Volodymyrovych PUSHYLIN Denis Vladimirovich PUSHILIN	Genre : masculin ; Né le 9.5.1981 Né à Makiivka (oblast de Donetsk)	Un des dirigeants de la « République populaire de Donetsk ». A participé à la prise de contrôle et à l'occupation de l'administration régionale à Donetsk en 2014. Jusqu'au 4 septembre 2015, soi-disant « vice-président » du « Conseil Populaire » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». Depuis le 4 septembre 2015, « président » du « Conseil populaire de la République populaire de Donetsk ». Soi-disant « chef faisant fonction de la République populaire de Donetsk » après le 7 septembre 2018. Soi-disant « chef de la République populaire de Donetsk » au terme des soi-disant élections du 11 novembre 2018.	57.	Oleg TSARIOV, Oleh Anatoliyovych TSAROV Oleg Anatolevich TSARYOV	Genre : masculin ; Né le 2.6.1970 Né à Dnepropetrovsk	Ancien membre de la Rada ; à ce titre, a publiquement appelé à créer la soi-disant « République fédérale de Nouvelle Russie », composée des régions du sud-est de l'Ukraine. Ancien « président » du soi-disant « Parlement de l'Union des républiques populaires » (« Parlement de Nouvelle Russie »). Continue à soutenir activement les actions ou les politiques séparatistes.

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
61.	Igor Sergeievich SHEVCHENKO	Genre : masculin ; Né le 9.2.1979 Né à Sébastopol, Crimée	Ancien procureur de Sébastopol et, à ce titre, a pris une part active à la mise en œuvre de l'annexion de Sébastopol par la Russie. Procureur de la République d'Adyguée.	97.	Vladimir Petrovich KONONOV (alias « le Tsar ») Volodymyr Petrovych KONONOV	Genre : masculin ; Né le 14.10.1974 Né à Gorsky, oblast de Louhansk	Le 14 août 2014, il a remplacé Igor Strelkov/Girkin en tant que soi-disant « ministre de la défense » de la « République populaire de Donetsk ». Il commanderait une division de séparatistes à Donetsk depuis avril 2014 et aurait promis de mener à bien la tâche stratégique de repousser l'agression militaire de l'Ukraine. Kononov a donc soutenu les actions et les politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Démis du poste de soi-disant « ministre de la défense » en septembre 2018. Sous l'autorité du soi-disant « Chef de la République populaire de Donetsk », chef de la direction de l'aide sociale aux militaires à la retraite.
70.	Igor PLOTNITSKY Igor Venediktovich PLOTNITSKI Ilhor (Igor) Venedyktovych PLOTNYTSKY	Genre : masculin ; Né le 24.6.1964 ou 25.6.1964 ou 26.6.1964 Né à Louhansk (éventuellement à Kelmentsi (oblast de Chernivtsi))	Ancien soi-disant « ministre de de la défense » et ancien « Chef » de la soi-disant « République populaire de Lougansk » ; et, à ce titre, responsable des activités séparatistes « gouvernementales » du soi-disant « gouvernement de la République populaire de Lougansk ». Ancien envoyé spécial de la soi-disant « République populaire de Lougansk » pour la mise en œuvre des accords de Minsk.				

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
100.	Andrey Yurevich PINCHUK Andriy Yuriyovych PINCHUK	Genre : masculin ; Date de naissance possible : le 27.12.1977	Ancien « ministre de la sécurité d'État » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». Associé à Vladimir Antyufeyev, qui était responsable des activités « gouvernementales » séparatistes du soi-disant « gouvernement de la République populaire de Donetsk ». Il a donc soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Continue à soutenir activement les actions ou les politiques séparatistes. Chef de « l'Union des volontaires du Donbass ».	101.	Oleg Vladimirovich BEREZA	Genre : masculin ; Né le 1.3.1977	Ancien soi-disant « ministre de l'intérieur » de la « République populaire de Donetsk ». Associé à Vladimir Antyufeyev, qui était responsable des activités « gouvernementales » séparatistes du soi-disant « gouvernement de la République populaire de Donetsk ». Il a donc soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.
				126.	Dmitry Aleksandrovich SEMYONOV Dmitrii Aleksandrovich SEMENOV	Genre : masculin ; Né le 1.6.1977 Né en Fédération de Russie	Ancien « vice-Premier ministre chargé des finances » de la soi-disant « République populaire de Lougansk ». En assumant ces fonctions et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine. Continue à soutenir les structures séparatistes de la « République populaire de Lougansk ».

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
130.	Ihor Vladymyrovych KOSTENOK (alias Igor Vladimirovich KOSTENOK)	Genre : masculin ; Né le 15.3.1961 Né à Vodyanske, raion de Dobropillja, oblast de Donetsk	Ancien soi-disant « ministre de l'éducation » de la « République populaire de Donetsk ». En assumant ces fonctions et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine. Sous l'autorité du soi-disant « Chef de la République populaire de Donetsk », travaille actuellement à l'Académie de gestion et de service public de Donetsk.	132.	Vladyslav Mykolayovych DEYNEGO (alias Vladislav Nikolayevich DEYNEGO)	Genre : masculin ; Né le 12.3.1964 Né à Romny, oblast de Soumy	Ancien « vice-chef » du « Conseil populaire » de la soi-disant « République populaire de Lougansk ». En assumant ces fonctions et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine. Actuellement soi-disant « ministre des affaires étrangères » de la soi-disant « République populaire de Lougansk ».
				137.	Eduard Aleksandrovich BASURIN Eduard Oleksandrovych BASURIN	Genre : masculin ; Né le 27.6.1966 Né à Donetsk	Porte-parole et « vice-chef » de la « Milice populaire » de la soi-disant « République populaire de Lougansk ». En assumant ces fonctions et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine.

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
138.	Alexandr Vasilievich SHUBIN	Genre : masculin ; Né le 20.5.1972 ou le 30.5.1972 Né à Louhansk	Ancien soi-disant « ministre de la justice » de la soi-disant « République populaire de Louhansk » illégale. Ancien président de la « commission électorale centrale » de la soi-disant « République populaire de Louhansk ». En assumant ces fonctions et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine. Démis du poste de président de la « commission électorale centrale » de la soi-disant « République populaire de Louhansk » en juin 2018. Continue à soutenir et à légitimer les politiques séparatistes.	140.	Sergey Yurevich IGNATOV (alias KUZOVLEV, alias TAMBOV)	Genre : masculin ; Né le 7.1.1967 Né à Michurinsk, oblast de Tambov	Ancien soi-disant « commandant en chef de la milice populaire » de la « République populaire de Louhansk ». En assumant ces fonctions et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine. Ancien commandant de la 8 ^e armée au sein de l'armée russe. Chef d'état-major et premier commandant adjoint du district militaire méridional des Forces armées russes.

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
142.	Aleksandr Yurievich TIMOFEEV Oleksandr Yuriyovych TYMOFEYEV	Genre : masculin ; Né le 15.5.1971 Né à Nevinnomyssk, Krai de Stavropol	Ancien soi-disant « ministre des finances et des Taxes » de la « République populaire de Donetsk ». En assumant ces fonctions et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine. Démis du poste de soi-disant « ministre des finances et des taxes » en septembre 2018. Continue à soutenir activement les actions ou les politiques séparatistes.	145.	Olga Igorevna BESEDINA Olha Ihorivna BESEDINA	Genre : féminin ; Née le 10.12.1976 Née à Louhansk	Ancienne soi-disant « ministre du développement économique et du commerce » de la soi-disant « République populaire de Lougansk ». En assumant ces fonctions et en agissant en cette qualité, elle a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et a déstabilisé davantage l'Ukraine. Ancienne cheffe du service chargé du commerce extérieur au bureau du chef de l'« Administration de Lougansk ».

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
160.	Sergey Anatolevich TOPORGILKA	Genre : masculin ; Directeur général de OAO « VO TPE » jusqu'à la faillite de celle-ci, directeur général de OOO « VO TPE ». Né le 17.2.1970	En sa qualité de directeur général de OAO « VO TPE », il a conduit les négociations avec Siemens Gas Turbine Technologies OOO concernant l'achat et la livraison des turbines à gaz pour une centrale électrique située à Taman (région de Krasnodar, Fédération de Russie). Il a ensuite été responsable, en tant que directeur général de OOO « VO TPE », du transfert des turbines à gaz en Crimée et de la mise en œuvre du projet de construction des centrales thermiques Balaklava et Tavricheskaya, dans lesquelles les turbines ont été installées. Cela contribue à établir une source d'approvisionnement en électricité indépendante pour la Crimée et Sébastopol, soutenant ainsi leur séparation de l'Ukraine et compromettant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.	164.	Aleksandr Yurevich PETUKHOV Aleksandr Yurievich PETUKHOV Oleksandr Yuriyovych TYMOFEYEV	Genre : masculin ; Né le 17.7.1970	Ancien président de la commission électorale de Sébastopol. En cette qualité, il a participé à l'organisation de l'élection présidentielle russe du 18 mars 2018 en Crimée et à Sébastopol, illégalement annexées, et a, de ce fait, soutenu activement ou mis en œuvre des politiques compromettant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Inspecteur fédéral en chef de la région de Moscou.

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
167.	Olga Valerievna POZDNYAKOVA/ Olga Valeryevna POZDNYAKOVA Olga Valeriyivna POZDNYAKOVA	Genre : féminin ; Née le 30.3.1982 Née à Shakhty, oblast de Rostov, URSS	Ancienne « présidente » de la « commission électorale Centrale » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». En cette qualité, elle a participé à l'organisation des prétendues « élections » du 11 novembre 2018 dans la soi-disant « République populaire de Donetsk » et a, de ce fait, activement soutenu et mis en œuvre des actions et politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et a déstabilisé davantage ce pays. Cheffe de la direction de la politique intérieure au sein de l'administration du soi-disant « Chef de la République populaire de Donetsk ».	173.	Vladimir Yurievich VYSOTSKIY Volodymyr Yuriyovych VYSOTSKIY	Genre : masculin ; Né le 7.4.1985 Né en République autonome de Crimée	Ancien « secrétaire » de la « commission électorale centrale » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». En cette qualité, il a participé à l'organisation des prétendues « élections » du 11 novembre 2018 dans la soi-disant « République populaire de Donetsk » et a, de ce fait, activement soutenu et mis en œuvre des actions et politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et a déstabilisé davantage ce pays. Chef par intérim de la « commission électorale Centrale » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ».

Entités			
	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
6.	Union internationale des associations publiques « Grande armée du Don »	Informations officielles : http://xn--80aaaajfjszd7a3b0e.xn--p1ai/ http://xn---7sbabalgku2ad1b5b2e.xn--p1ai/ Tél. + 7-8-908-178-65-57 Médias sociaux : Cossack National Guard http://vk.com/kazak_nac_guard Adresse : 346465 Russia, Rostov Region, October District, St Zaplavskaya, Str Shosseyaya 1 Deuxième adresse : Voroshilovskiy Prospekt 12/85-87/13, Rostov-on-Don Rayée du registre en 2017.	La soi-disant « République populaire de La Grande armée du Don » a créé la « Garde nationale cosaque », responsable des combats contre les forces gouvernementales ukrainiennes dans l'est de l'Ukraine, compromettant ainsi l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine et menaçant la stabilité ou la sécurité de l'Ukraine. Associée avec M. Nikolay KOZITSYN, commandant des forces cosaques qui exerce le commandement des séparatistes dans l'est de l'Ukraine qui luttent contre les forces gouvernementales ukrainiennes.
9.	Soi-disant « Armée du Sud-Est »	Médias sociaux : https://vk.com/sigma_orel/	Groupe séparatiste armé illégal, considéré comme l'un des plus importants dans l'est de l'Ukraine. Responsable de l'occupation du bâtiment du service de sécurité dans la région de Lougansk. Associée avec M. Valery BOLOTOV, qui a été identifié comme l'un des dirigeants du groupe. Associée avec M. Vasyl NIKITIN, qui était responsable des activités « gouvernementales » séparatistes du soi-disant « gouvernement de la République populaire de Lougansk ».

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
10.	Soi-disant « Milice populaire du Donbass »	<p>Médias sociaux : http://vk.com/polkdonbassa + 38-099-445-63-78 ; + 38-063-688-60-01 ; + 38-067-145-14-99 ; + 38-094-912-96-60 ; + 38-062-213-26-60</p> <p>Courriel : voenkom.dnr@mail.ru vknovoros@yandex.ru mobilisation@novorossia.co polkdonbassa@mail.ru</p> <p>Correspondants téléphoniques volontaires en Russie : + 7 499 709-89-06 ou courriel : novoross24@mail.ru</p> <p>Adresse : Donetsk. Prospect Zasyadko.13</p>	<p>Groupe séparatiste armé illégal responsable de la lutte contre les forces gouvernementales ukrainiennes dans l'est de l'Ukraine, menaçant ainsi la stabilité ou la sécurité de l'Ukraine. Ce groupe activiste a notamment pris le contrôle de plusieurs bâtiments gouvernementaux dans l'est de l'Ukraine au début d'avril 2014, compromettant ainsi l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.</p> <p>Il est associé à M. Pavel Gubarev, qui est responsable de la prise du bâtiment du gouvernement régional à Donetsk avec les forces prorusses et s'est auto-proclamé « gouverneur du Peuple ».</p>	13.	<p>Entreprise unitaire d'État de la Ville de Sébastopol, « Sevastopol seaport »</p> <p>(anciennement connue sous le nom d'Entreprise publique Sevastopol seaport »</p>	<p>Nakhimov Square 5, 299011 Sevastopol</p> <p>Code : 1149204004707</p>	<p>La propriété de l'entité a été transférée en violation de la loi ukrainienne.</p> <p>Le 17 mars 2014, le « Parlement de Crimée » a adopté la résolution n° 1757-6/14 « sur la nationalisation de certaines entreprises appartenant aux ministères ukrainiens de l'infrastructure ou de l'agriculture » déclarant l'appropriation des avoirs de l'entreprise publique « Sevastopol commercial seaport » au nom de la « République de Crimée ».</p> <p>L'entreprise a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée. En termes de volume d'échanges, il s'agit du plus grand port maritime commercial de Crimée.</p> <p>Réenregistrée le 6 juin 2014 en tant qu'Entreprise unitaire d'État de la Ville de Sébastopol, « Sevastopol seaport ».</p> <p>Fondateur : Le gouvernement de Sébastopol.</p>

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
15.	<p>Entreprise unitaire d'État de la « République de Crimée » « Universal-Avia »</p> <p>(anciennement connue sous le nom d'Entreprise publique Universal-Avia)</p>	<p>Aeroflotskaya Street 5, 295021, Simferopol</p> <p>Tél. 24-80-89, 8 (978) 719-55-30</p> <p>unavia_omts@mail.ru</p>	<p>La propriété de l'entité a été transférée en violation de la loi ukrainienne.</p> <p>Le 24 mars 2014, le « Présidium du Parlement de Crimée » a adopté la décision n° 1794-6/14 sur l'entreprise publique « Gosudarstvenoye predpriyatiye Universal-Avia » déclarant l'appropriation des avoirs de l'entreprise publique « Universal-Avia » au nom de la « République de Crimée ».</p> <p>L'entreprise a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée.</p> <p>Réenregistrée le 15 janvier 2015 en tant qu'Entreprise unitaire d'État de la République de Crimée « Universal-Avia ».</p> <p>Fondateur : le ministère des transports de la République de Crimée.</p>	16.	<p>Entreprise budgétaire de l'État fédéral « Sanatorium Nizhnyaya Oreanda » de l'administration du président de la Fédération de Russie</p> <p>(anciennement connue sous le nom de Complexe hôtelier « Nizhnyaya Oreanda »)</p>	<p>Resort « Nizhnyaya Oreanda », 298658, Yalta, Oreanda</p> <p>marketing@oreanda-resort.ru + 7 (3654) 31-25-48</p>	<p>La propriété de l'entité a été transférée en violation de la loi ukrainienne.</p> <p>Le 21 mars 2014, le « Présidium du Parlement de Crimée » a adopté la décision n° 1767-6/14 sur les « Questions relatives à la création de l'association des sanatoriums et des complexes hôteliers » déclarant l'appropriation des avoirs du complexe hôtelier « Nizhnyaya Oreanda » au nom de la « République de Crimée ».</p> <p>L'entreprise a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée.</p> <p>Réenregistrée le 9 octobre 2014 en tant qu'Entreprise budgétaire de l'État fédéral « Sanatorium Nizhnyaya Oreanda » de l'administration du président de la Fédération de Russie.</p> <p>Fondateur : L'administration du président de la Fédération de Russie.</p>

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
18.	<p>Entreprise unitaire d'État de la « République de Crimée » « Production-Agrarian Union « Massandra » »</p> <p>(anciennement connue sous le nom d'Entreprise budgétaire de l'État fédéral « Production-Agrarian Union "Massandra" » de l'administration du président de la Fédération de Russie</p> <p>Entreprise publique « National Association of producers "Massandra" »</p>	<p>298650, Crimea, Yalta, Massandra, str. Vinodela Egorova 9.</p> <p>Site internet : http://massandra.su</p>	<p>La propriété de l'entité a été transférée en violation de la loi ukrainienne.</p> <p>Le 9 avril 2014, le « Présidium du Parlement de Crimée » a adopté la décision n° 1991-6/14 relative aux amendements à la résolution n° 1836-6/14 du Conseil d'État de la République de Crimée du 26 mars 2014 sur la « Nationalisation d'entreprises, d'institutions et d'organisations du secteur agroalimentaire situées sur le territoire de la République de Crimée » déclarant l'appropriation des avoirs de l'entreprise publique « Association nationale des producteurs de "Massandra" » au nom de la « République de Crimée ».</p> <p>L'entreprise a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée.</p> <p>Réenregistrée le 1^{er} août 2014 en tant qu'Entreprise budgétaire de l'État fédéral « Production-Agrarian Union "Massandra" » de l'administration du président de la Fédération de Russie.</p> <p>Fondateur : L'administration du président de la Fédération de Russie.</p> <p>Réenregistrée le 1^{er} avril 2019 en tant qu'Entreprise unitaire d'État de la « République de Crimée » « Production-Agrarian Union "Massandra" ».</p>	24.	République de Donetsk (organisation publique)	<p>Informations officielles : http://oddr.info/orgotdel@oddr.info</p> <p>Adresse : Donetsk, Universitetskaya 19 r.</p>	<p>« Organisation » publique qui a présenté des candidats lors des soi-disant « élections » dans la soi-disant « République populaire de Donetsk » le 2 novembre 2014 et le 11 novembre 2018.</p> <p>Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales.</p> <p>En participant officiellement aux « élections » illégales, elle a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p> <p>A été fondée par Andriy PURGIN et dirigée par Alexander ZAKHARCHENKO.</p> <p>A désigné en 2018 Denis PUSHYLIN au poste de « chef » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ».</p>

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
27.	Union populaire (Narodny Soyuz)	Rayée du registre en 2018	<p>« Organisation » publique qui a présenté des candidats lors des soi-disant « élections » dans la soi-disant « République populaire de Louhansk » le 2 novembre 2014.</p> <p>Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales.</p> <p>En participant officiellement aux « élections » illégales, elle a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p>	30.	Bataillon Sparte		<p>Groupe séparatiste armé qui a activement soutenu des actions qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p> <p>Fait partie du soi-disant « 1^{er} corps d'armée » de la « République populaire de Donetsk ».</p> <p>Également dénommé l'unité militaire 08806 et bataillon « Gvardeysky ».</p> <p>En novembre 2017, l'unité a été baptisée en l'honneur du commandant militaire séparatiste assassiné, Arsen Pavlov (alias Motorola).</p>
29.	Garde nationale cosaque	http://казакнацгвард.рф/ https://vk.com/kazak_nac_guard	<p>Groupe séparatiste armé qui a activement soutenu des actions qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p> <p>Commandée par une personne inscrite sur la liste et par conséquent associée à cette personne (Nikolay KOZITSYN).</p> <p>Fait partie du soi-disant « 2^e corps d'armée » de la « République populaire de Lougansk ».</p>	34.	Bataillon Oplot	Médias sociaux : http://vk.com/oplot_info	<p>Groupe séparatiste armé qui a activement soutenu des actions qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p> <p>Également dénommé « 5^e brigade de fusiliers motorisés indépendante », baptisé depuis octobre 2018 du nom d'Alexander Zakharchenko.</p> <p>Il ferait partie du soi-disant « 1^{er} corps d'armée » de la « République populaire de Donetsk ».</p>

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
35.	Bataillon Kalmius		<p>Groupe séparatiste armé qui a activement soutenu des actions qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p> <p>Également dénommé « Brigade d'artillerie indépendante », il ferait partie du soi-disant « 1^{er} corps d'armée » de la « République populaire de Donetsk ».</p>	38.	OAO « VO Technoprom-export » (OAO « VO TPE »)	<p>Adresse : 119019, Moscow, Novyi Arbat str., 15, building 2</p> <p>Alias : Open Joint Stock Company « Foreign Economic Association » « Technoprom-export »</p> <p>Date d'enregistrement : 27.7.1992</p> <p>Numéro d'immatriculation national : 1067746244026</p> <p>Numéro d'identification fiscale : 7705713236</p> <p>Une procédure de faillite est en cours</p>	<p>La société OAO « VO TPE » a conclu un contrat avec Siemens Gas Turbine Technologies OOO pour l'achat de turbines à gaz, en déclarant qu'elles étaient destinées à une centrale électrique à Taman (région de Krasnodar, Fédération de Russie) et, en qualité de contractant, a été responsable du transfert de ces turbines à gaz à la société OOO « VO TPE » qui, à son tour, les a transférées en vue de leur installation en Crimée.</p> <p>Cela contribue à établir une source d'approvisionnement en électricité indépendante pour la Crimée et Sébastopol afin de soutenir leur séparation de l'Ukraine, et compromet l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.</p>
37.	Mouvement « Novorossiya » d'Igor STRELKOV	http://novorossia.pro/info@clubnb.ru	<p>Le mouvement « Novorossiya » / « Nouvelle Russie » a été créé en novembre 2014 en Russie et est dirigé par Igor Strelkov/ Girkin, officier russe (identifié comme membre de la direction centrale du renseignement de l'état-major général des forces armées de la Fédération de Russie (GRU)).</p> <p>Selon ses objectifs déclarés, il s'emploie à fournir une assistance complète effective à « Novorossiya », y compris en aidant les milices qui combattent dans l'est de l'Ukraine, soutenant par conséquent des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.</p> <p>Associé à une personne inscrite sur la liste au motif qu'elle compromet l'intégrité territoriale de l'Ukraine.</p>				

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
39.	<p>OAO « VO Technoprom-export » (OAO « VO TPE »)</p> <p>Alias : société à responsabilité limitée « Foreign Economic Association » « Technoprom-export »</p>	<p>Adresse : 119019, Moscow, Novyi Arbat str., 15, building 2</p> <p>Date d'enregistrement : 8.5.2014</p> <p>Numéro d'enregistrement national : 1147746527279</p> <p>Numéro d'identification fiscale : 7704863782°</p>	<p>Propriétaire actuel des turbines à gaz initialement fournies par Siemens Gas Turbine Technologies OOO à la société OAO « VO TPE ». OOO « VO TPE » a transféré les turbines à gaz en vue de leur installation en Crimée.</p> <p>Cela contribue à établir une source d'approvisionnement en électricité indépendante pour la Crimée et Sébastopol afin de soutenir leur séparation de l'Ukraine, et compromet l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.</p> <p>Responsable de la mise en œuvre du projet de construction des centrales thermiques Balaklava et Tavricheskaya, dans lesquelles les turbines ont été installées.</p>	41.	<p>« Entreprise unitaire d'État de la République de Crimée "Crimean Sea Ports" »</p> <p>y compris ses succursales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Feodosia Commercial Port, - Kerch Ferry, - Kerch Commercial Port. 	<p>28 Kirova Street Kerch 298312 Crimée (298312, Крым, гор. Керчь, ул. Кирова, дом 28) info@crimeaport.ru</p>	<p>Le « Parlement de Crimée » a adopté la résolution n° 1757-6/14 du 17 mars 2014 « sur la nationalisation de certaines entreprises appartenant aux ministères ukrainiens de l'infrastructure ou de l'agriculture » et la résolution n° 1865-6/14 du 26 mars 2014 « sur l'entreprise publique "Crimean Sea Ports" » proclamant l'appropriation des avoirs de plusieurs entreprises publiques fusionnées au sein de « l'Entreprise unitaire d'État de la République de Crimée "Crimean Sea Ports" » au nom de la « République de Crimée ».</p> <p>Les entreprises en question ont donc de fait été confisquées par les « autorités » de Crimée et « Crimean Sea Ports » a bénéficié de ce transfert illicite de propriété.</p>

	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription
43.	PJSC Mostotrest	Adresse : 6 Barklaya street, Bld. 5 Moscou, 121087 Russie mostro@mostro.ru	<p>PJSC Mostotrest a participé activement à la construction du pont du détroit de Kertch au titre de son contrat public pour la maintenance dudit pont, qui relie la Russie à la péninsule de Crimée annexée illégalement.</p> <p>Par ailleurs, cette entité appartient à une personne (Arkady Rotenberg) qui est déjà inscrite sur la liste en raison de ses actions compromettant la souveraineté de l'Ukraine (personne n° 92 à la présente annexe).</p> <p>Par conséquent, l'entité contribue à consolider l'annexion illégale de la péninsule de Crimée à la Fédération de Russie, ce qui compromet davantage l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.</p>	45.	Stroygazmontazh Corporation (SGM Group) OOO	<p>Adresse : Prospect Vernadskogo 53 Moscou, 119415 Russie</p> <p>Site web : www.oosgm.cominfo@oosgm.ru</p>	<p>Stroygazmontazh Corporation (SGM Group) a participé activement à la construction du pont du détroit de Kertch au titre de son contrat public pour la maintenance dudit pont, qui relie la Russie à la péninsule de Crimée annexée illégalement.</p> <p>Par ailleurs, cette entité appartient à une personne (Arkady Rotenberg) qui est déjà inscrite sur la liste en raison de ses actions compromettant la souveraineté de l'Ukraine (personne n° 92 à la présente annexe).</p> <p>Par conséquent, l'entité contribue à consolider l'annexion illégale de la péninsule de Crimée à la Fédération de Russie, ce qui compromet davantage l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.</p>